

DECISION DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU 5 OCTOBRE 2023
RELATIVE A LA VENTILATION DES AXES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA BRANCHE AU
TITRE DE 2024

Les partenaires sociaux présents à la CPNEFP du 5 octobre 2023 émettent la décision suivante :

Au titre de l'année 2024, ils décident de fixer pour chaque axes prioritaires les enveloppes budgétaires comme suit :

AXES PRIORITAIRES	MONTANT DE L'ABONDEMENT PAR DOSSIER	NOMBRE DE DOSSIERS	MONTANT REQUIS
Encadrement hiérarchique ou de la conduite d'équipes transversales	2000 €	150	300 000 €
Infirmiers diplômés d'Etat à la santé au travail - Formation initiale	4000 €	119	476 000 €
Infirmiers de santé au travail - Formation complémentaire Dans les SPSTI de plus de 50 salariés	2000 €	370	740 000 €
Infirmiers de santé au travail - Formation complémentaire Dans les SPSTI de moins de 50 salariés	2000 €	100	200 000 €

DS

mp

DS

JSB

DS

YH

DS

JMS

DS

ASG

DS

RB

Collaborateurs médecins et médecins PAE	2000 €	50	100 000 €
Prévention de la désinsertion professionnelle.	1000 €	300	300 000 €
Formations certifiantes de niveau bac +2 dans la prévention des risques professionnels	2500 €	54	135 000 €
Qualité/ Certification	1000 €	149	149 000 €
Digitalisation	1000 €	150	150 000 €
Maintien en emploi pour les salariés du SPSTI	1000 €	50	50 000 €
Formations sur la prévention d'un risque professionnel spécifique notamment en lien avec l'objectif 2 du plan national Santé au travail 4 (PNST 4).	1000 €	400	400 000 €
		= 1892	= 3 000 000 €

Le suivi de l'enveloppe globale des fonds conventionnels sera fait par la SPP qui assurera un reporting à la CPNEFP au moins 4 fois par an. Ce reporting portera sur le niveau de mobilisation des fonds selon les axes identifiés ci-avant. La SPP alertera immédiatement la CPNEFP en cas de difficulté dans la mobilisation de ces fonds.

Fait à Paris, le 5 octobre 2023








Pour le représentant
des employeurs,
PRESANSE

DocuSigned by:
Maurice PLAISANT
8F71C5BF1B9A40E...

Pour les organisations syndicales,

La Fédération Santé et Sociaux
(CFDT)

DocuSigned by:
Jean-Sébastien BARBOTIN
FBA244BA54D4447...

La Fédération Française de la Santé,
de la Médecine et de l'Action Sociale
(CFE-CCG)

DocuSigned by:
Yann Hilaire
F06A708CA36F489...

La Fédération de la Santé et de l'Action sociale
(CGT)

DocuSigned by:
Gregoire Anne-Sylvie
1CE90E358B85405...

La Fédération des Employés et Cadres
(CGT-FO)

DocuSigned by:
Régis BILDEL
B37936A333B6418...

Le Syndicat National des Professionnels
de la Santé au Travail
(SNPST)

DocuSigned by:
Jean-Michel Sterdyniak
A85B71B25D224FC...